



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 71106

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'externalisation des services téléphoniques dans les établissements publics de santé. Pour des raisons d'économie de gestion, de plus en plus d'hôpitaux confient à un prestataire privé la gestion des liaisons téléphoniques vers les chambres des patients. Ceci a pour conséquence d'obliger les appelants à composer un numéro en 08 surtaxé. Il lui demande de bien vouloir encadrer cette externalisation des services de téléphonie dans les établissements publics de santé, de façon à ce que les patients et leurs familles ne soient pas dissuadés de communiquer.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71106

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1601

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)